

Conditions générales de ventes 01/09/2009

GENERALITE

L'acceptation de nos offres implique celle des conditions générales ci-dessous.

Toute dérogation ou clause contraire ne sera valable que si elle a été acceptée expressément par **SO**GITECHNIC S.A.S

En passant commande, le client contracte aux présentes conditions générales qu'il déclare connaître et s'engage à respecter.

COMMANDES

Les commandes peuvent être passées par télécopie, par e-mail ou par courrier. Elles sont considérées comme acceptées soit par acceptation écrite, soit par la livraison des marchandises.

En cas d'annulation d'une commande confirmée, le client devra payer 20% du montant total de la commande, et tous les frais causés.

TARIFS

Les prix mentionnés sur nos documents sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés sans préavis.

Nos prix s'entendent net hors taxes sortie usine.

DELAJ DE LIVRAISON

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne peuvent faire en aucun cas l'objet d'indemnité quelconque en cas de retard.

Un retard ne peut entraîner l'annulation de la commande.

TRANSPORT

En cas de livraison à domicile, les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire. En cas d'avarie ou de perte, le client devra faire constater les dommages par le livreur et apposer sur le titre de transport des réserves claires et justifiées et de les confirmer par lettre recommandée dans les trois jours suivant la réception auprès du transporteur et d'en adresser une copie à **SO**GITECHNIC S.A.S.

RECLAMATIONS

Toutes réclamations, quelqu'en soit la nature, seront seulement considérées, si déposées par lettre recommandée dans les huit jours suivant la réception des marchandises. A l'issue de ce délai, les marchandises et prestations réalisées seront considérées comme approuvées et définitivement acceptées.

RETOUR DES MARCHANDISES

Les marchandises doivent être retournées dans leur emballage d'origine et ne doivent pas avoir subi de modification ou altération.

Les frais de transport restent à la charge du client.

RESERVE DE PROPRIETE

SOGITECHNIC S.A.S n'acceptera aucun retour de marchandises sans accord préalable.

Toute marchandise livrée mais non payée dans son intégralité reste la propriété de

SOGITECHNIC S.A.S et ce jusqu'au paiement intégral des marchandises et taxes annexes.

GARANTIE

Elle se limite à la réparation ou à l'échange des matériaux reconnus défectueux. En aucun cas la garantie n'implique la possibilité d'une demande de dommage et intérêts ou d'une indemnité pour quelque cause que ce soit.

JURIDICTION

Pour toute contestation, quelqu'en soit la nature relative à une de nos ventes, les tribunaux

De bobigny sont seuls compétents
